

AFFOUAGE 2025-2026 - CONSIGNES DE SECURITE

L'affouagiste devra respecter les consignes de sécurité et le règlement d'affouage au recto de la présente, au secrétariat de mairie et sur le site internet de la Commune de Laissey.

Concessionnaires de bois, vous intervenez en forêt... pensez à votre sécurité et à celles des autres.

► Quelques statistiques (salariés déclarés à la MSA) :

► Chocs	= 30 %	► Membres inférieurs	= 28 %
► Chutes	= 20 %	► Membres supérieurs	= 29 %
► Effort musculaire	= 18 %	► Tête	= 10 %
► Coupures	= 10 %	► Yeux	= 8 %

► La réglementation impose le port des Equipements de Protection Individuelle tels que :

► Le casque forestier	► Les gants adaptés
► Le pantalon anti-coupure	► Les chaussures ou bottes de sécurité

- Le matériel utilisé doit répondre à la conformité européenne (CE)
- Munissez-vous d'une trousse de 1^{ère} urgence
- Ne partez jamais seul sur un chantier, préférez le travail en équipe
- Dans tous les cas, informez votre entourage du lieu précis de votre travail
- Placez, dès votre arrivée sur site, votre véhicule en bonne position de départ
- Ne travaillez pas par grand vent, le risque de chute de branches étant important
- Faits intervenir un professionnel de l'exploitation en cas de dangerosité

EN CAS D'ACCIDENT

Téléphone des pompiers : 18

Téléphone du SAMU : 15

Depuis les téléphones mobiles : 112

Le message d'appel devra préciser :

- Le lieu exact de l'accident
- Le point de rencontre à fixer avec les secours – le demander à l'agent ONF à la signature du contrat
- la nature de l'accident
- La nature des lésions constatées
- Toute situation particulière qui paraîtra utile de signaler

Ne jamais raccrocher le premier

